

AVIS AUX AVOCATS ET JUSTICIABLES

**L'AUDIENCE DE LA DIXIÈME CHAMBRE DE LA MISE EN ÉTAT
DU JEUDI 03 SEPTEMBRE 2026 À 14H 30 N'AURA PAS LIEU.**

**EN CONSÉQUENCE, TOUTES LES AFFAIRES INSCRITES AU
RÔLE DE LADITE AUDIENCE SONT RENVOYÉES AU
JEUDI 1^{er} OCTOBRE 2026 À 14 HEURES 30.**

Fait à Lomé, ce 03 septembre 2026



LE GREFFIER EN CHEF

Maître AMETOENYENOU Apédo